

Expression du conseiller n'appartenant pas à la majorité

Chères Néoulaises, Néoulais, presque à l'issue de ce mandat municipal, force est de constater que le PLU voté et appliqué par la municipalité n'aura pas permis, de conserver l'image de village résidentiel dont il bénéficiait. Des quartiers surexploités, aux voies d'accès qui ne sont plus adaptées, avec une multiplication des assainissements individuels parfois au détriment du collectif.

La richesse de notre Commune (poste Enedis, parc photovoltaïque) n'aura pas profité à nos administrés en matière fiscale, la part municipale de notre taxe foncière n'aurait pas dû augmenter de tout le mandat !

En matière d'investissement l'événement majeur qu'était La requalification de l'entrée de notre village avenue de la libération, ne verra peut être pas le jour avant la fin du mandat, d'ailleurs ils devraient laisser à leur successeur cette responsabilité, au vu de leur projet, auquel personne n'a été associé.

L'autre grand oublié de ce mandat notre place du village, toujours réduite a rester en l'état de parking, pourtant, être à l'écart de la route départementale, longtemps considéré comme un handicap, est devenu un privilège qui nous permettrait d'avoir une superbe place . D'autre part, je déplore l'obsession de la Municipalité a vouloir se séparer de la maison Noble, avec des projets privés hasardeux, qui démontrent leur manque d'attachement à notre patrimoine .

Dans les réalisations réussies, en faisant fi de leur coût, un très beau club housse de tennis intercommunal, une superbe halte routiere a font Marcellin, et surtout une deuxième maison du temps libre à plus d'un million d'euros qui va essayer de concurrencer "La Passerelle" pourtant appréciée de nos administrés .

Je vous souhaite un bel été, près de vos proches dans notre belle région, loin de ce monde qui a perdu la raison.
Pascal Laugier, Facebook : Néoules autrement.

Pascal LAUGIER

Conseiller municipal n'appartenant pas à la majorité